

**Département des Ressources Humaines  
Service de Développement RH**

SDevRH/JYB/RM/EZH N° 2023 - 203

**DECISION**

Le Président-directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale,

**Vu** le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

**Vu** le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps des fonctionnaires des Etablissements Publics Scientifiques et Technologiques ;

**Vu** le décret n° 84-1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

**Vu** l'arrêté du 26 avril 2002 modifié fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

**Vu** l'arrêté du 31 mai 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale.

**DECIDE**

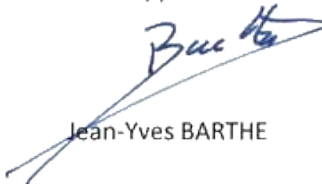
Article unique : Sont admis à concourir au concours externe des Ingénieurs d'études n°14 BAP F : "Chargé-e de communication", les candidats dont les noms suivent :

<b>AKRONG</b>	Grace	<b>GRIBOUX</b>	Manon
<b>AUMÜLLER</b>	Julia	<b>IIZUKA</b>	Charlotte
<b>DEROCHE</b>	Fabrice	<b>JOUANNA</b>	Gaia
<b>DEVOUGE</b>	Anaïs	<b>PELEY</b>	Yoann
<b>DIABATE-RIGAUD</b>	Fatima	<b>QUENUM</b>	Rhéal France
<b>DIAKITE</b>	Maeve	<b>TAMALET</b>	Nicolas
<b>EL OUAR</b>	Zahra	<b>TIOUTI</b>	Dina

Fait à Paris, le 28 septembre 2023

Pour le Directeur du Département  
des Ressources Humaines,

Le Responsable du Service de  
Développement des Ressources Humaines

  
Jean-Yves BARTHE